

# Document d'Informations Clés

Ref.: FRBNPP00MKC1-2020-10-31T01:59:59

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

### Certificat 100% sur un Indice

<b>ISIN</b>	FRBNPP00MKC1
<b>Cotation</b>	Euronext Access Paris
<b>Offre au public</b>	Oui (France)
<b>Émetteur</b>	BNP Paribas Issuance B.V.
<b>Garant</b>	BNP Paribas S.A.
<b>Producteur</b>	BNP Paribas S.A. www.produitsdebourse.bnpparibas.fr Appeler le 0800 235 000 pour plus d'informations
<b>Autorité compétente</b>	Autorité des marchés financiers (AMF)
<b>Date de production du Document d'Informations Clés</b>	31.10.2020 (01:59:59)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### ► TYPE

Ce produit est un certificat, un titre de créance négociable.

### ► OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis en fonction de conditions prédéfinies. Le produit a une maturité ouverte.

L'Émetteur peut rembourser le produit par anticipation à une date désignée à sa discrétion (ci-après dénommée la « Date d'Évaluation ») sous réserve d'un préavis, avec effet à la Date d'Évaluation. Après résiliation, vous recevrez un Montant de Remboursement libellé dans la Devise du Produit à la Date de Remboursement désignée. La Date d'Évaluation désignée correspond à la Date de Résiliation.

La valeur du produit réplique pas à pas, à la hausse comme à la baisse et hors Frais de Gestion, l'évolution du Sous-Jacent. Le Montant de Remboursement sera calculé chaque jour de bourse durant la vie du produit. Le Montant de Remboursement à la Date d'Évaluation sera égal au produit du Montant de Remboursement au jour de bourse précédant la Date d'Évaluation et du ratio entre le Prix de Référence à la Date d'Évaluation et le Prix de Référence au jour de bourse précédant la Date d'Évaluation. Les Frais de Gestion sont décomptés du résultat de ce calcul.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre des composants du Sous-Jacent (dividendes, droits de vote, par exemple).

<b>Date d'émission</b>	20.02.2018
<b>Date de Remboursement</b>	4 jours ouvrés après la Date d'Évaluation
<b>Date de Résiliation</b>	La date désignée par l'Émetteur à son entière discrétion conformément aux conditions définitives et sous réserve d'un préavis de 10 jour(s) calendaire(s)

<b>Frais de Gestion</b>	0,90% annuel (au 30.10.2020)
<b>Devise du produit</b>	EUR
<b>Parité</b>	1

<b>Sous-Jacent</b>	Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux TR Index (ENHAKSTR, <a href="https://indx.bnpparibas.com/ENHAKSTR%20Index">https://indx.bnpparibas.com/ENHAKSTR%20Index</a> )
<b>Devise du Sous-Jacent</b>	EUR
<b>Sponsor de l'Indice</b>	BNP Paribas
<b>Prix de Référence</b>	Cours de Clôture tel que déterminé par le Sponsor de l'Indice à la Date d'Évaluation, où 1 point équivaut à 1 unité de la Devise du Sous-Jacent

Les conditions du produit prévoient que si certains événements exceptionnels se produisent, (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit de manière anticipée. Lesdits événements sont précisés dans les conditions du produit et affèrent essentiellement au(x) Sous-Jacent(s), au produit et à l'Émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez à la date de remboursement anticipé est susceptible de différer des scénarios décrits ci-dessus et d'être inférieur au montant que vous avez investi. Tous les remboursements décrits dans le présent document (y compris les éventuels gains) sont calculés hors coûts, cotisations sociales et impôts applicables à ce type d'investissement.

### ► INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité du prix d'achat, auquel s'ajoutent tous les frais éventuels.
- disposent d'un horizon d'investissement à long-terme (plus de cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leur fonctionnement et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### ▶ INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que les mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les sections relatives aux risques dans le prospectus tel que spécifié à la section "Autres informations pertinentes" ci-après.

### ▶ SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de EUR 10 000,00		1 an	3 ans	5 ans
Scénarios				
	Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>EUR 964,13</b>	<b>EUR 2 804,80</b>
	Rendement annuel moyen	-90,36%	-34,54%	-29,00%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>EUR 6 879,68</b>	<b>EUR 4 703,65</b>	<b>EUR 3 437,54</b>
	Rendement annuel moyen	-31,20%	-22,23%	-19,23%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>EUR 9 195,59</b>	<b>EUR 7 745,06</b>	<b>EUR 6 529,90</b>
	Rendement annuel moyen	-8,04%	-8,17%	-8,17%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>EUR 12 148,23</b>	<b>EUR 12 603,07</b>	<b>EUR 12 255,91</b>
	Rendement annuel moyen	21,48%	8,02%	4,15%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les cinq prochaines années en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000,00.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future des variations passées de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû aux investisseurs par le Garant au titre de la garantie, ou l'investisseur est susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre titre financier émis par le Garant en remplacement du montant qui est dû aux investisseurs au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû aux investisseurs au titre du produit, à l'échéance.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même pour trois différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipées potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## ► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	EUR 84,68	EUR 84,68	EUR 259,63
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,85%	0,87%	0,92%

## ► COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

**Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an**

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,01%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,02%	L'incidence des coûts liés à la sortie de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,90%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

En moyenne, les investisseurs conservent ce produit pendant 5 ans. Nous avons également choisi cette période de détention afin que ce produit puisse être comparé avec d'autres produits d'investissement sans durée de vie fixe.

Il n'est pas possible de récupérer votre argent avant l'échéance autrement qu'en vendant le produit sur la bourse où il est coté ou hors bourse.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la cotation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas Warrants & Certificats 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, en envoyant un e-mail à [warrants.info@bnpparibas.com](mailto:warrants.info@bnpparibas.com), ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : [www.produitsdebourse.bnpparibas.fr](http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Tout document supplémentaire lié au produit et plus particulièrement le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, [www.produitsdebourse.bnpparibas.fr](http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr), conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.